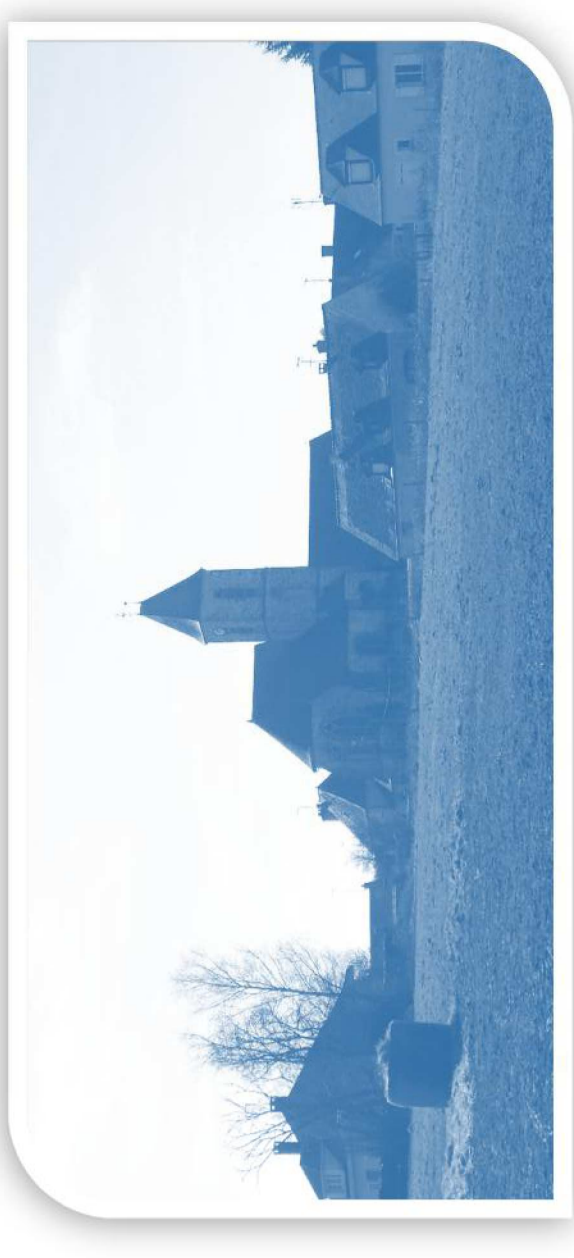


PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Bullion



Dossier approuvé

Plaque n°4.4 : Longchêne 1/2000ème

Vo pour être annexé à la délibération

N°: _____

Le Maire: _____



Conseil Développement Habitat Urbain Social, 9 Boulevard Woluwebaek, 8000 AALSTRE

- ### Légende
- Limite communale
 - Zone Ua : Secteur d'habitation à forte densité et à caractère patrimonial important
 - Zone Ud : Hôpital de Pédiatrie et de Rééducation (HPR)
 - Zone Uh : Secteur d'habitation situé à la périphérie des secteurs Ua
 - Zone A : Zone agricole
 - Zone Ap : Zone agricole protégée
 - Zone N : Zone naturelle
 - Zone Nr : Centre de séminaire, hôtellerie, restauration, basés à Ronqueux
 - ELEMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DE L'ARTICLE L151-23 DU CODE DE L'URBANISME
 - ELEMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DE L'ARTICLE L151-11.2 DU CODE DE L'URBANISME
 - Espaces boisés classés au titre de l'article L113-1 du Code de l'urbanisme
 - ELEMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DE L'ARTICLE L151-15 DU CODE DE L'URBANISME (SECTEUR DE MIXITÉ SOCIALE)
 - ELEMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DE L'ARTICLE L151-19 DU CODE DE L'URBANISME (BÂTI À PROTÉGER)
 - ELEMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DE L'ARTICLE L151-23 DU CODE DE L'URBANISME (SECTEUR À PROTÉGER)
 - Bande de protection de la lisière du massif boisé de plus de 100 hectares
 - PÉRIMÈTRE DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION
 - Site urbain constitué
 - Zones humides
 - Cône de vue
 - Site archéologique

